



## MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

### TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT POUR L'ANALYSE DES RIZERIES MODERNES

#### 1-CONTEXTE

Le marché de riz en Haïti dépasse plus de 8 millions de consommateurs. La riziculture haïtienne occupe une superficie de près de 60 000 hectares (57 000 à 59 000 ha selon les estimations). Il existe un potentiel d'augmentation de la production par l'extension des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements. Il existe également des matériels (lignées et variétés de riz) performants et prometteurs. Le riz national est très apprécié, et certaines variétés sont même vendues à des prix supérieurs au riz importé.

Le riz fait partie des six produits agricoles dont la valeur ajoutée totale atteint un milliard de gourdes en Haïti.

- De 1992-1993, le riz a représenté 36 % des importations alimentaires.
- La production rizicole locale correspond à environ 20 % de la consommation nationale.
- En 1985, La production nationale a été estimée à 125 000 tonnes métriques <sup>TM</sup> et est passée à environ 90 000 TM en 2004
- Le reste – 80 % – est satisfait à partir des importations commerciales et de l'aide alimentaire.

La superficie totale cultivée est de 58400 ha, et les zones de grande productivité sont : le Nord' Ouest ( Anse a Foleur 1000 ha), le Sud (St louis du Sud, plaine des cayes – Torbeck 3000 ha ), Nord et Nord Est (Limbé, Plaine de st Raphaël et grison garde, plaine de Maribahoux 4000 ha), Ouest et Nippes( Thomazeau, Arcahaie, Petit Goâve, Fonds des Nègres et Petite Rivière de Nippes,3500 ha) et l'Artibonite(Vallée de l'Artibonite 32000 ha), sans oublier les autres zones du pays cultivant le riz en monoculture(3000 ha) ou en culture associée(11.900ha).

La consommation annuelle en 2011 avoisinait les 500,000 tonnes alors que la production nationale varie entre 90,000 à 120,000 tonnes l'an. La réalité de l'importation de riz en Haïti a mis en évidence deux aspects fondamentaux de la filière ; d'une part, elle permet d'observer la non prise en charge et le manque d'investissement dans le secteur rizicole ainsi qu'une dépendance accrue du secteur au marché international, d'autre part.

La filière riz n'est pas bien organisée et coordonnée à l'échelle nationale. Il faut noter une certaine ambivalence concernant la promotion de la production et consommation du riz national. En ce sens les efforts de promotion telles les campagnes « Acheter et consommer local » n'ont pas eu d'effets escomptés.. Les efforts de plaidoyer supportés jusqu'ici par des acteurs nationaux et internationaux devront être renforcés davantage .

Les ateliers de transformation du riz local sont équipés principalement de moulins et de moteurs . Les coûts fixes de ces ateliers comptent pour environ 30 à 50 % des dépenses totales. Il convient de noter que les capitaux propres constituent la principale source de financement de la majeure partie de ces ateliers .

Cependant en dépit des efforts consentis par différents acteurs évoluant dans la filière tant nationaux qu'internationaux les contraintes auxquelles fait face ce secteur sont légion. Elles sont d'ordre technique, agronomique et socioéconomique.

Les contraintes techniques les plus importantes sont :

- La Mauvaise gestion de l'eau d'irrigation et déficience des systèmes d'irrigation
- Les mécaniciens s'occupant de réparer ces équipements sont rares et peu formés . Les équipements sont vétustes et les pièces de rechange sont pratiquement impossibles à trouver sur le marché local
- Les propriétaires de ces ateliers n'ont pas souvent la capacité de moderniser leurs équipements défectueux
- Il existe très peu d'aire de séchage dans les ateliers , ce qui entraîne un taux élevé de brisure à l'usinage
- L'électricité et l'eau font défaut
  
- La Faiblesse des services d'appui (recherche et vulgarisation)

- La Faiblesse dans le système d'usage (Les rizeries sont de nature traditionnelle et diminuent la qualité du produit final)
- L'importance des pertes post récolte estimées de 10 à 40%
- Des problèmes d'ordre agronomique

Du point de vue socioéconomique, les contraintes sont :

- Le contexte macroéconomique lié au libre échange
- La faible disponibilité en moyens de production.
- La faible taille des exploitations 0,54 -0,59
- La précarité de la sécurité foncière.
- La rareté de la main d'œuvre en période de production
- Le coût élevé des intrants essentiels surtout (engrais chimiques spéculation malgré la subvention accordée par le gouvernement)
- L'absence d'un vrai système de crédit agricole.

La finalité de cette étude est d'arriver à une redynamisation de ces rizeries afin d'intensifier la culture du riz sur des espaces s'étendant sur 10 jusqu'à 90 hectares de riz. Ces dernières seront pourvues de tout l'encadrement technique nécessaire pouvant faciliter la transformation du système et de tous les éléments de la filière rizicole dans le pays. En conséquence, le MARNDR est à la recherche de deux consultants pour la réalisation de cette étude.

## **2 OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**

a-Réaliser un inventaire et une catégorisation des rizeries des principales zones de production.

b-Analyser l'environnement de 10 rizeries, leur organisation, et leur fonctionnement.

c-Identifier les perspectives de modernisation des rizeries sélectionnées au travers d'un système de réseautage visant à consolider la disponibilité des services existants.

d-Elaborer avec chaque entrepreneur sélectionné un plan d'investissement

### **3. CONTENU DE LA CONSULTATION**

**Sous la supervision du bureau du Secrétaire d'Etat à la production Végétale le consultant aura à réaliser:**

- L'identification et classification des rizeries
- La sélection d'au moins dix (10) rizeries les plus importantes
- Etude de l'environnement de la rizerie (physique, infrastructurel)
- Caractérisation des installations et équipements
- Caractérisation des moulins, classification des types de moulins.
- Evaluation du système d'approvisionnement et d'écoulements
- Analyse et proposition pour le positionnement de ces rizeries qui tiendraient compte de plusieurs paramètres (Niveau de production par zones, localisation de petites rizeries, voies d'accès)
- Accompagnement des petites rizeries, mise en réseau avec les blocs de production)
- Evaluation des performances techniques de la rizerie, quantification des volumes traités.
- Analyse de la gestion de la rizerie
- Analyse de la rentabilité de la rizerie
- Identification des facteurs de blocage et contraintes de la rizerie
- Evaluation générale des besoins des rizeries en termes de modernisation.
- Elaboration pour chaque rizerie d'un plan de modernisation et d'investissement.
- Proposition de plan d'investissement, de renforcement et de modernisation des 10 rizeries retenues
- Analyse spécifique sur la situation des femmes dans le secteur de transformation du riz
- rencontres de discussions et de validation avec les acteurs de la filière riz (membres de la commission provisoire nationale du riz)

### **4. Hypothèses de travail**

La valorisation et la compétitivité du riz local passe par une amélioration globale de la qualité et donc le renforcement des capacités de transformation installées au niveau national. De plus, l'augmentation des investissements publics dans le processus de transformation et de commercialisation, combiné avec des politiques complémentaires qui limitent les importations de riz, encouragent la consommation du riz produit localement contribuerait à améliorer considérablement les moyens de subsistance des producteurs de riz et la sécurité alimentaire en général.

•

### Questions guides pour la recherche

1	Quels sont les défis majeurs auxquels le secteur rizicole haïtien est confronté? Et quelle est l'importance de chacun de ses défis? : Les structures de séchage et de stockage, Les pertes post récolte liées au processus de transformation, les pertes post récoltes liées au processus de transformation ;
2	Quels sont les dix plus grandes rizeries du pays? Qu'est-ce qu'elles ont besoin pour se développer et être plus efficace en termes d'infrastructure, de modernisation et de service rendu au pays ?
3	Le propriétaire de la rizerie dispose t-il de ces propres produits ou s'approvisionne t-il ? Vend – t- il des produits de mouture, ou s'applique t-il seulement au service de mouture ?
4	Quel est le plan d'affaires actuel pour une rizerie? Que faire pour les élever aux tailles d'entreprise rentable pour la communauté?
5-	Combien de moulins dispose le secteur rizicole dans le pays ? sont-ils performants ou faut-il les remplacer par d'autres plus modernes ?
6	L'analyse du genre sur cet axe de travail sur la filière
7	La problématique des pièces de rechange n'est pas soulevée dans cette étude
8	Les couts d'exploitation : carburant, distance par rapport aux jardins et les marchés publics
9	Types et <b>utilisation des sous produits de transformation...</b> (alimentation de bétail, combustible, etc)/ analyse des impacts sur l'environnement ???

### **5. DUREE DE LA CONSULTATION**

La durée de la consultation est de 2 mois et demi.-

## 6. QUALIFICATIONS REQUISES

Le MARNDR priorise la constitution d'une équipe comprise :

- 1- D'un Agroéconomiste, dote au moins de 10 ans d'expérience de travail dans le secteur, d'un spécialiste en mécanisation agricole, et un Pyrotechnicien, spécialisé dans la culture du riz.
- 2- Expérience dans la réalisation d'étude sur les infrastructures agricoles
- 3- Bonne connaissance du milieu haïtien
- 4- Excellente capacité de rédaction
- 5- Bonne maîtrise du Français, l'anglais, un atout
- 6- Bonne maîtrise de l'outil Informatique
- 7- Familier aux principes et règlements du MARNDR un plus.

## 7. SOUMISSION DE DOSSIER :

Le dossier de soumission doit comprendre :

- Une note de compréhension du mandat.
- Une proposition méthodologique
- Une proposition de calendrier
- Une proposition budgétaire
- La composition de l'équipe de consultants
- CV au complet

Les dossiers seront acheminés au bureau du **Secrétaire d'Etat a la Production Végétale à Damien** ou par courriel aux adresses suivants : [fdorcin@hotmail.com](mailto:fdorcin@hotmail.com), [jbfresnel@hotmail.com](mailto:jbfresnel@hotmail.com), [mprevil@oxfamamerica.org](mailto:mprevil@oxfamamerica.org) au plus tard le 22 Mars 2013 a 4 h PM.

**Fresner DORCIN, Ing-Agr, M.Sc**

**Secrétaire d'Etat a la Production Végétale**

**MARNDR**